Procès verbal du Conseil d'Ecole du 27 juin 2022

Louise de Bettignies

La Madeleine

Les présents : - Les parents : Mesdames Pannetier, Vedrines, Kerguelen, Lavieville et Messieurs Friess, Chalaud,Benkirane, Degant

- L'équipe enseignante : Mesdames Dubois, Lemaire, Vandomme, Raepsaet, Bulot, Langelier, Pruvost, Dorne, Scherpereel et monsieur Vilain

- Les représentants de la mairie: Madame Massiet, Adjointe aux écoles et monsieur De La Fourchardière

- Madame Coyot-Valadas DDEN

Sont excusées : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

Secrétaires : Madame Dubois et Monsieur Friess

Début du conseil : 18h30

1. Validation du compte-rendu du deuxième Conseil d'Ecole
2. Bilan des projets de l'année:

- Normalement : dernière année du projet d 'école axé autour du renforcement des fondamentaux et du vivre ensemble. Comme une évaluation d'école va avoir lieu d'ici deux ans, le nouveau projet d'école sera écrit à partir des conclusions de l'évaluation.

- Cette deuxième partie de l'année :

- Le programme phare : L'école a reçu un diplôme de participation suite au concours « non au harcèlement » ; une nouvelle réunion pour l'équipe ressource tournée autour des entretiens et du travail avec les parents est programmée pour la rentrée ; tous les élèves ont participé à la journée de la différence en avril : débats à partir des affiches réalisées sur le harcèlement, de vidéos.

- Les rencontres chantantes pour les CP à la chaufferie Huet

- Les liaisons avec le collège et la maternelle :

Rencontre, visite, et saynètes pour les CM2 et 6èmes

Rencontre sportive pour les GS et CP

Nouvel axe pour l'année prochaine : travailler plus sur la continuité que la liaison (affiner les programmations et transmission des outils) l

- Le rallye calcul@tice et le fête des maths

- Le prix littéraire des CE1 « les émotions » et le concours Arts et Maths AMOPA (avec la fondation Vasarely) : Félicitations aux CE1 et Mme Pruvost qui ont obtenu la première place au niveau national dans sa catégorie.

AMOPA, association de l'ordre des palmes académiques : Chaque année, l'AMOPA organise des concours destinés aux publics des établissements français et de l'étranger, de l'école élémentaire à l'université. Les sections départementales, l'AMOPA nationale et les partenaires contributeurs récompensent les lauréats nationaux à l'occasion de cérémonies solennelles. (Concours proposé en écriture, le dire, histoire, maths)

- La journée médiévale pour les CE2

- Les sorties :

Les CP à nouveau Wormhout ; comparaison des saisons : faune et flore

Les CE1 à Lewarde avec une découverte de la mine : 1ère année pour laquelle Madame Langelier déplore l'absence du jeu de rôle.

Les CE2 à Païri Daïza: se repérer dans le parc et classification des espèces.

Les CM à Gaïa: jeu de rôle avec une immersion au Sénégal: éducation à la citoyenneté et à la solidarité «Chaque élève a un métier et vit dans un village».

Les CM2 finiront l'année par un parcours d'orientation au parc du Héron le mardi 5 juillet.

- La fin d'année : La journée des enfants et le fête de l'école le 1er juillet avec :

Des jeux anciens, jeux de société, danse et un pique-nique géant dans différents parcs de la Madeleine, du karaoké, un spectacle offert par l'école joué par Elsa Poinat, une restitution le soir du projet percussions et du Bazar Kids.

- **les projets pour l'année prochaine** autour du harcèlement, de la musique, de la médiathèque, du développement durable (boite à livre et participation financière de l'inspection), école et cinéma cycle 2, le court métrage cycle 3, La MEL au cycle 2 sur l'eau et les déchets ! de l'aménagement des différents espaces des élèves (cour, salle calme, BCD)

Réflexion sur le projet pour un niveau : cirque peut-être pour tous les élèves passant au CM1 pendant quelques années.

3. Organisation et fonctionnement du temps scolaire et périscolaire

- Le scolaire

-La remise des bulletins et des dossiers scolaires des CM2 a eu lieu la dernière semaine.

- Les réunions avec les nouveaux parents a eu lieu ce vendredi.

-Les classes de CP ont été constituées avec les enseignants de maternelle ainsi que les classes de 6ème à Yvonne Abbas avec les enseignants de CM2.

-Fonctionnement pour les derniers jours : possibilité pour les parents de rentrer dans l'école et à titre exceptionnel tous les jours.

-Point sur le covid : 4 cas dans la même classe depuis le retour des vacances.

- Le périscolaire

Une nouvelle équipe arrivera à la rentrée.

Aucune question des parents

- 4 Préparation de la rentrée

- Les effectifs :

Actuellement : 173 inscrits

2 possibilités pour l'année prochaine :

9 classes ; 1 CP, 1 CP/CE1,1 CE1, 2 CE2, 1 CM1, 1 CM1/CM2, 2 CM2

8 classes ;1 CP, 1 CP/CE1,1 CE1, 2 CE2, 1 CM1, 2 CM2

-La sectorisation va changer et sera prise en compte pour la rentrée 2023.

-Baisse de la démographie

-Fuite dans le privé dès la grande section car le collège Saint Jean dit aux parents ne plus prendre d'élèves venant du public.

-Très peu d'élèves vont au collège public Yvonne Abbas : 10 sur 43 CM2 vont dans le public dont 5 sur le collège de secteur.

Une partie de l'équipe sera renouvelée à la rentrée avec deux postes vacants et la direction.

L'association des DDEN de La Madeleine est dissoute ; il n'y en aura plus de représentant DDEN dans les conseils d'école.

5 Partenariat avec la mairie, partenariat avec l'association de parents

- Le partenariat avec la mairie :

Projets avec les élèves :

- La remise du livre citoyen aux CM2 : Les élèves ont présenté un tableau vivant : serment du jeu de Paume.

- Le Savoir rouler : Tous les CM2 ont eu 10 séances au stade Carpentier puis une séance de repérage dans la ville et une séance d'évaluation. Des parents ont passé un agrément pour accompagner les élèves lors des deux sorties en ville(2 adultes pour 6 élèves).

Ce qui est difficile pour les élèves c'est l'arrêt au stop et l'utilisation du bras pour indiquer un changement de route.

- Le permis piéton avec les CE2 avec la police municipale.

- Le partenariat avec la médiathèque :

Le concours de lecture à voix haute « Les petites voix » avec l'intervention d'une comédienne pour la préparation puis concours à la Chaufferie Huet pour les CM.

Les séances à la médiathèque sur le thème « genre littéraire » pour les CM

- Le partenariat avec la conservatoire de musique : Les classes de CM ont participé aux séances « concert scolaire, le chef d'orchestre » en période 5 et les classes du cycles 2 ont commencé les interventions sur les percussions en période 4. Le projet sera présenté aux parents lors de la fête d'école.

- Le jardin pédagogique avec les CE2 et CM1 : 6 bacs ont été attribués à l'école, différentes fleurs et herbes ont été plantées. C'est devenu un lieu d'échange avec les aînés.

Budgets alloués par la mairie :

Les fournitures 6336 euros, BCD 495 euros, langues vivante 305 euros, transport 864 euros et sport 80 euros

Budget sortie 2178 euros, projet école 610 euros et classe découverte 500 euros

Problème de connexion instable dans toutes classes.

Le partenariat avec l'association de parents :

- Conférence sur le harcèlement

- Intervention sur le goûter dans les classes de CP

-Intervention sur la mobilité en CM (1er semestre)

-Deniers ajustements pour la fête de l'école.

6 La coopérative

Bilan : A ce jour il reste environ 3500 euros pour démarrer l'année prochaine ; sans les bénéfices de la fête d'école et les budgets alloués par la mairie.

Petit discours de Monsieur Vilain qui part en retraite cette année ; Madame Coyot-Valadas qui ne représentera plus les DDEN l'année prochaine et Madame Pannetier qui termine l'année dans l'association.

Merci à tous !

Fin du conseil 20h40

Madame Scherpereel, directrice